

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7290242901**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7290242901>

Cette annonce a été mise en ligne le **4 mai 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **76 - SEINE MARITIME**

### TRANSFORMATION DE LA SARL EN SAS

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 26 janvier 2022, de la société dénommée « LES MAISONS DU VAL DE BRESLE », SARL, au capital de 24.000 €, siège social : 6 rue Notre Dame – 76340 BLANGY SUR BRESLE - RCS DIEPPE : 409.168.747, il a été décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du 26 janvier 2022.

Les fonctions du Gérant ont pris fin.

Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées :

Monsieur José MARQUE demeurant à SAINT-BLIMON (80), 24 du Bout de Haut a été nommé Président, pour une durée indéterminée.

- À chaque action est attaché un droit de vote pour l'adoption des décisions collectives d'associés.

- Tout transfert de titres entre vifs est soumis à la procédure d'agrément.

Le capital social est donc fixé à 24.000 € et divisé en mille cinq cents (1.500) actions de seize (16) euros chacune de valeur nominale.

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

